

Éducation  
nationale



Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

# APRES LA CLASSE DE TROISIEME

# ***Permanence de la Psy-EN Conseillère en orientation***

## **Dans l'établissement :**

**Le Jeudi**

**Prendre RDV à la vie scolaire**

## **Au CIO de Quimper :**

**Ouvert pendant les vacances scolaires**

**72 Bd Creac'h Gwen Quimper**

**Prendre RDV au : 02.98.55.28.61**

## **A l'espace jeune de Concarneau :**

**Le vendredi matin**

**Prendre RDV au : 02.98.55.28.61**

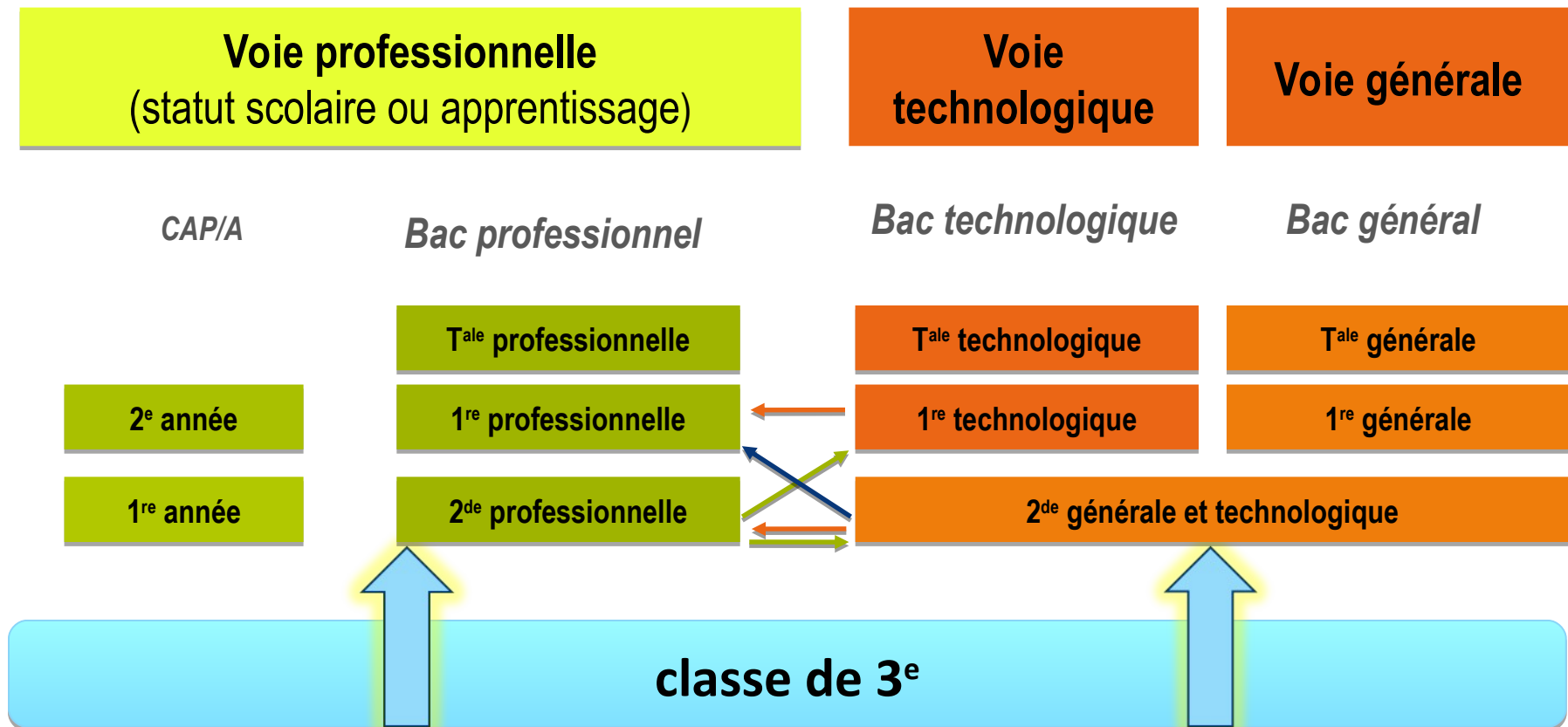
## LE TEMPS DE LA RÉFLEXION AU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE

**S'informer** sur les diplômes, métiers et les débouchés: utilisation du kiosque Onisep au CDI, consultation d'Internet, auprès de professionnels ,

**S'interroger** : sur ses goûts, ses attentes, sa mobilité, son autonomie, sa scolarité, ses capacités, ses atouts et sur les difficultés qui peuvent entraver la réalisation de son projet...

# Schéma des études après la 3<sup>e</sup>

## Des formations différentes, plusieurs diplômes



# Choisir une voie : 2 voies d'orientation après la 3e : 3 façons d'étudier

## VOIE GÉNÉRALE- BAC GÉNÉRAL

### Enseignement théorique et abstrait

Réfléchir / analyser / synthétiser

Argumenter / rédiger

Travail personnel important

## VOIE TECHNOLOGIQUE- BAC TECHNOLOGIQUE

### Enseignement appliqué

Observation > expérimentation

Travail en groupe et en autonomie

Travaux pratiques (TP) en laboratoire,  
en salle d'informatique, de technologie...

## VOIE PROFESSIONNELLE-BAC PROFESSIONNEL

### Enseignement professionnel

Acquisition de connaissances et de savoir-faire

Enseignement général et technologique articulés autour de l'enseignement professionnel

TP au lycée / mises en situation en entreprise (PFMP)

Qualification, Savoir-faire, Gestes professionnels, Savoir être

***La voie générale  
& technologique***

# *Exigences de la classe de seconde*

Pour réussir en 2<sup>de</sup> GT, il faut :

S'intéresser à l'enseignement général et aimer le raisonnement abstrait

Avoir des acquis suffisants en fin de 3<sup>e</sup> dans les matières présentes en 2<sup>de</sup>

Etre capable de travailler régulièrement chaque soir

Savoir organiser son travail en toute autonomie

Si les enseignements en classe de 2<sup>de</sup> sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3<sup>e</sup> (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

# La seconde générale et technologique

## ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- Français 4 h
- Histoire-géo 3 h
- LVA et LVB 5 h 30
- **Sciences économiques et sociales 1 h 30**
- Maths 4 h
- Physique-chimie 3 h
- SVT Sciences de la vie et de la terre 1 h 30
- EPS Éducation physique et sportive 2 h
- EMC Enseignement moral et civique 18 h/an
- **Sciences numériques et technologie 1 h 30**
  
- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

## Enseignements optionnels

### 1 enseignement général, au choix

- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin 3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec 3 h
- LVC étrangère ou régionale 3 h
- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts, ou danse ou musique ou théâtre 3 h
- Éducation physique et sportive 3 h
- Arts du cirque 6h
- **Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, en lycée agricole) 3 h**

### 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion 1 h 30
- Santé et social 1 h 30
- Biotechnologies 1 h 30
- Sciences et laboratoire 1 h 30
- Sciences de l'ingénieur 1 h 30
- Création et innovation technologique 1 h 30
- Création et culture - design 6 h
- **Hippologie et équitation ou autres pratique sportive 3 h**
- **Pratiques sociales et culturelle 3 h**
- **Pratiques professionnelles 3 h**



***La voie générale***

# ***La voie générale***

*A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première***

*A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale***

# ***La voie générale***

## ***Enseignements communs du cycle terminal***

<b>► SOCLE DE CULTURE COMMUNE</b>	<b>en 1<sup>re</sup></b>	<b>en T<sup>ale</sup></b>
<b>Français</b>	<b>4 h</b>	<b>--</b>
<b>Philosophie</b>	<b>--</b>	<b>4 h</b>
<b>Histoire géographie</b>	<b>3 h</b>	<b>3 h</b>
<b>Enseignement moral &amp; civique</b>	<b>0 h 30</b>	<b>0 h 30</b>
<b>LVA et LVB</b>	<b>4 h 30</b>	<b>4 h</b>
<b>EPS</b>	<b>2 h</b>	<b>2 h</b>
<b>Enseignement scientifique</b>	<b>2 h</b>	<b>2 h</b>

# *La voie générale*

## *Enseignements de spécialité*

*L'élève choisit 3 enseignements de spécialité  
en classe de première*

*4 h pour chacun, soit un total de 12 h*

*Parmi ces 3 enseignements, il en conserve 2  
en classe de terminale*

*6 h pour chacun, soit un total de 12 h*

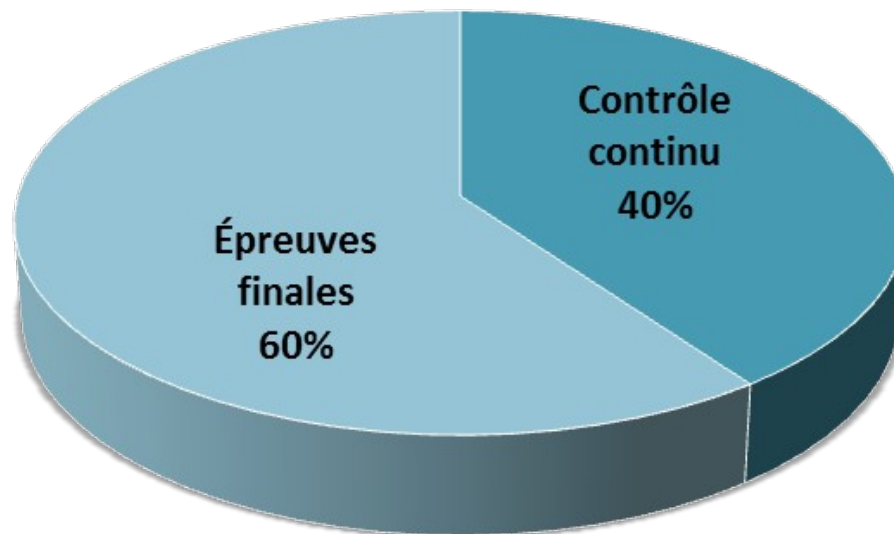
*Attention tous les établissements ne  
pourront pas proposer l'ensemble des  
enseignements de spécialité*

*Tous les groupements d'enseignement de  
spécialité ne pourront pas être proposés par  
les établissements.*

# ***La voie générale***

## ***Les épreuves du baccalauréat***

**Proportion de la note finale du baccalauréat**



***La voie  
technologique***

# ***La voie technologique***

*Pour la voie technologique, il existe 8 séries de baccalauréat*

***Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)***

***Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable (STI2D)***

***Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)***

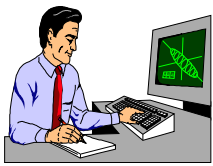
***Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)***

***Sciences et Technologies de Laboratoire (STL)***

***Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)***

***Sciences et Technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)***

***Sciences et Techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)***



# STI2D : Industrie et Développement Durable

- Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie,
- à l'innovation technologique et
- à la préservation de l'environnement !
- Des maths, de la physique-chimie et des matières technologiques





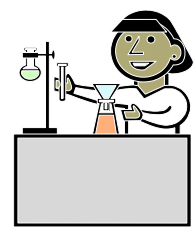
# STMG : Management et Gestion

- Avec le bac STMG
  - vous aurez toutes les clés pour comprendre l'organisation
  - et le fonctionnement des entreprises.
- Pour accéder **aux métiers du tertiaire** !

# ST2S : Santé et Social



- Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social.
- La biologie y est importante, ainsi que la connaissance des structures de soins et des structures sanitaires et sociales
- **Qualités souhaitées** : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.
- Objectif : les métiers du **paramédical et du social** !



# Le Bac STL

## sciences et technologie de laboratoire



Ce baccalauréat s'adresse aux élève qui ont

- **un** goût pour les manipulations en laboratoire
- Aimer les expériences
- Matières scientifiques

Au programme

- Démarches expérimentales à partir de projet
- Etude et manipulation de produits, matière
- Rigueur, méthode

# STD2A : Design et Arts Appliqués



- Ce bac intéressera ceux qui sont attirés par les **applications de l'art** (graphisme, mode, design...) et par la **conception et la réalisation d'objets** (vêtements, meubles, ustensiles...) ou **d'espaces**.
- Avoir un bon coup de crayon, mais pas que... ! Il faut un très bon niveau général !
- Il débouche sur les métiers de ***l'architecture d'intérieur***, le ***design d'espace***, le ***design de produit***, la ***publicité***, l'***édition***, la ***communication visuelle***, la ***mode***.



La voix professionnelle

# La voie professionnelle

Il faut choisir un champ professionnel dès l'année de 3<sup>ème</sup>

Afin que l'élève puisse faire un choix, il est fortement conseillé de faire des stages en entreprise, des mini-stages en lycée professionnel, de rencontrer des professionnels, aller aux journées portes-ouvertes des lycées et CFA, rencontrer des anciens élèves,

**Toutes les informations  
sur la voie pro : parcours,  
insertion professionnelle,  
suite d'études...  
[www.mavoiepro](http://www.mavoiepro)**

**<http://oniseptv.onisep.fr>**

## La voie professionnelle : CAP

### **CAP : Certificat d'aptitude professionnelle**

- + de 180 spécialités
- C'est le 1<sup>er</sup> diplôme de la filière professionnelle
- Il conduit à l'exercice d'un métier précis
- Un enseignement professionnel 17 OU 18H
- Un enseignement général 16H
- 12 à 16 semaines de stage
- Vie active ou poursuite d'étude en Bac pro, pour les meilleurs dossiers

# Le Bac Professionnel

- Le bac professionnel **offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi**  
L'enseignement se réfère à des métiers et comprend des stages appelés PFMP (périodes de formation en milieu professionnel).
- Il permet d'accéder rapidement au monde du travail mais aussi de continuer ses études dans l'enseignement supérieur, principalement en BTS.
- **Le parcours du bac professionnel en 3 ans**
  - 2<sup>de</sup> professionnelle qui permet d'aborder un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée) et commence à préparer l'élève à un bac professionnel précis
  - 1<sup>re</sup> professionnelle
  - T<sup>ale</sup> professionnelle



BATIMENT



SERVICES



INDUSTRIE



AGRICOLE



# *Baccalauréat professionnel*

- **Des enseignements généraux**  
identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac professionnel.
- **Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac professionnel**,  
avec des différences selon que le bac professionnel relève du secteur de la production (agriculture, espaces verts, génie civil, matériaux, mécanique-électricité...) ou du secteur tertiaire (transports, logistique, commerce, gestion, services au personnes...).
- **Des périodes de formation en milieu professionnel**  
(22 semaines de stages réparties sur 3 ans).

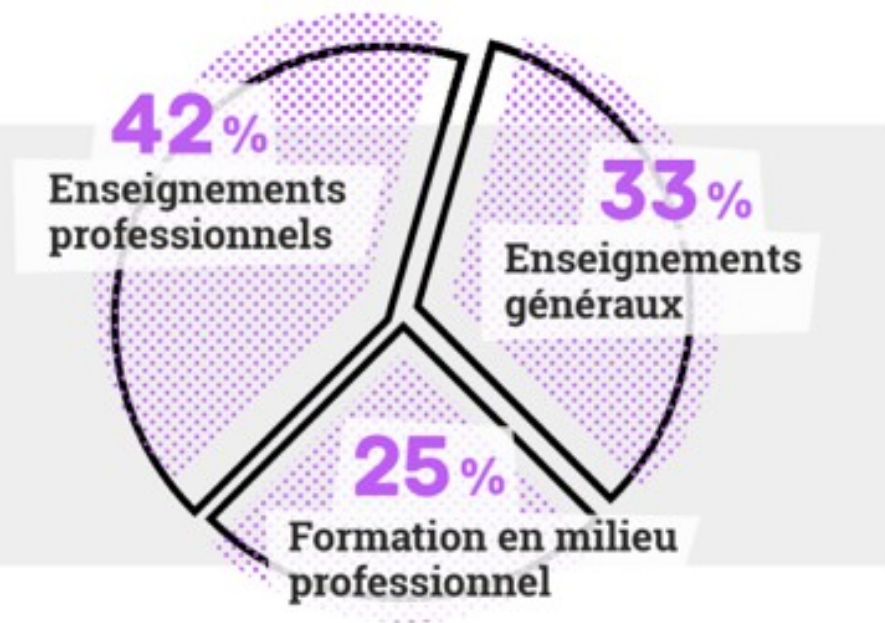
## ***Près de 100 spécialités de Baccalauréat professionnel***

La seconde professionnelle est organisée par familles de métiers pour un parcours plus progressif

Pour plus d'information :

<http://www.education.gouv.fr/cid130792/transformer-le-lycee-professionnel-former-les-talents-aux-metiers-de-demain.html>

# RÉPARTITION HORAIRE EN LYCÉE PROFESSIONNEL (SECONDE, PREMIÈRE ET TERMINALE)



# ***Le bac professionnel***

## **Réforme du lycée professionnel**

La seconde professionnelle est organisée par familles de métiers pour un parcours plus progressif : **3 familles de métiers sont proposées à la rentrée 2019**

- ***Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics***
- ***Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique***
- ***Métiers de la relation client***

**A la rentrée 2020 :**

- ***Métiers des industries graphiques et de la communication***
- ***Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment***
- ***Métiers de l'alimentation***
- ***Métiers de la beauté et du bien-être***
- ***Métiers de l'aéronautique***
- ***Métiers de l'hôtellerie - restauration***

**A la rentrée 2021 :**

- ***Métiers du bois***
- ***Métiers du pilotage d'installations automatisées***
- ***Métiers de la maintenance***
- ***Métiers du numérique et de la transition énergétiques***
- ***Métiers de la réalisation de produits mécaniques***



# ***Le bac professionnel***

## **La seconde par familles de métiers**

*Pendant l'année de seconde, vous apprenez **les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur***

*En fin de seconde, vous connaîtrez mieux chaque métier et **vous pourrez choisir votre spécialité de baccalauréat***

*Si vous choisissez une spécialité qui n'est pas enseignée dans votre lycée, vous pourrez **changer d'établissement entre la seconde et la première***

# ***Le bac professionnel***

## **Test de positionnement en seconde**

- En français
- En math

***Renforcement en mathématiques et en français, en fonction des résultats***

## **Un accompagnement renforcé des élèves**

*Chaque année, des **périodes de formation en milieu professionnel***

*Des **enseignements professionnels**, au lycée ou sur plateau technique*

*La **co-intervention** : Les professeurs d'enseignements généraux (français, mathématiques...) et les professeurs d'enseignement professionnel assurent des cours ensemble pour vous permettre de travailler les enseignements généraux directement en lien avec le métier.*

*Le **chef-d'œuvre** : Les élèves réalisent un projet, individuel ou collectif, qui met en œuvre les savoirs et les gestes du métier qu'ils ont acquis. Il est présenté devant un jury en fin de terminale*

## → Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur tertiaire

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens <sup>(a)</sup>
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie	4 h
Enseignement moral et civique	30 min
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes 1 et 2 <sup>(b)</sup>	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<b>Total horaires hebdomadaires</b>	<b>de 32 h 30 à 33 h 30</b>

(a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

(b) Les élèves ayant opté pour les bacs professionnels commerce, gestion-administration, logistique, métiers de la sécurité, services de proximité et vie locale, vente suivront un enseignement général de langue vivante 2 (LV2) obligatoire.

## → Enseignements et horaires en bac professionnel du secteur de la production

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens <sup>(a)</sup>
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou mathématiques et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie	4 h
Enseignement moral et civique	30 min
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
<b>Total horaires hebdomadaires</b>	<b>de 33 h 30 à 34 h 30</b>

(a) Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier selon les établissements, et d'une année à l'autre.

# ***Se former en apprentissage***

## COMMENT ?

Rechercher une entreprise d'accueil très tôt dans l'année  
L'inscription définitive en CFA ne se fait que si l'élève a trouvé un employeur (Signer un contrat)

Durée: 2 ou 3 ans en fonction du diplôme préparé

Lieu : cours en CFA ou lycée, en alternance avec travail en entreprise (contrat de travail)

Conditions : avoir entre 16 et 26 ans

Rémunération : un % du SMIC en fonction de l'âge, du diplôme préparé et de l'année d'étude



# La voie professionnelle

## Deux façons de se former

### En temps plein

(Lycée professionnel)

#### **Statut scolaire**

#### **Temps plein :**

Cours généraux au lycée

Cours technologiques et professionnels  
sur des ateliers du lycée

#### **Périodes de formation en entreprises**

Bac pro : 22 semaines sur les 3 ans

CAP : 12 à 16 semaines sur les 2 ans

#### **Inscription :**

Fiche de liaison orientation / collège

Attention nombres de places limitées

### En apprentissage

(Centre de Formation pour Apprentis ou Lycée  
professionnel)

#### **Statut de salarié**

#### **Alternance:**

Cours généraux au CFA

Cours professionnels chez un employeur

CAP : 1 semaine CFA / 3 semaines chez le patron

Bac pro : 2 semaines CFA / 2 semaines chez le patron

#### **Inscription :**

Au CFA

Avoir un contrat d'apprentissage avec un  
employeur (2 ans/CAP, 3ans/Bac pro)

Démarche faite par la famille



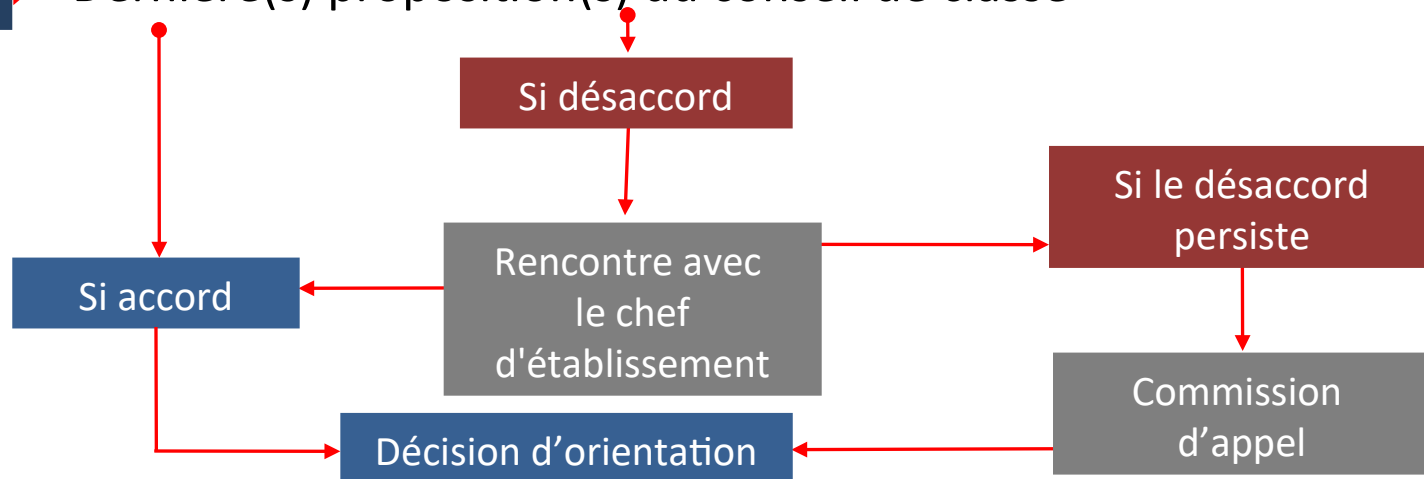
# Procédures et calendrier

2<sup>e</sup> trimestre

- ▶ Intention(s) d'orientation de l'élève et de sa famille
- ▶ Proposition(s) provisoire(s) du conseil de classe

3<sup>e</sup> trimestre

- ▶ Demande(s) définitive(s) d'orientation de l'élève et sa famille
- ▶ Dernière(s) proposition(s) du conseil de classe



# *L'affectation post-troisième*

## Les principes de l'affectation...

L'affectation post-3ème s'effectue via **une procédure informatisée** sur Internet baptisée « **Affelnet** » (Affectation des élèves par le net)

L'affectation est automatique dans une 2<sup>nd</sup>e GT du lycée de secteur (en fonction de son adresse)

Tout élève qui souhaite entrer dans un autre établissement que son lycée de secteur devra soumettre sa demande à l'avis **d'une commission de dérogation** (**Critères : souffrant d'un handicap, boursier, fratrie, limite de secteur... convenance personnelle**)

# L'affectation post-troisième

Chaque élève peut exprimer 6 **vœux** maximum en établissement public  
L'ordre des vœux indique ses préférences

**Attention** démarche de **préinscription** ou **avis de gestion** pour certaines sections de CAP ou Bac pro

Ceci concerne l'entrée en :

- **1<sup>ère</sup> année de CAP ou CAPA**
- **1<sup>ère</sup> année de bac pro. en 3 ans (2PRO)**
- **2<sup>nde</sup> GT à capacité d'accueil limitée**

▶ Saisie des vœux : en juin

▶ Résultats d'affectation : juin

Tour suivant : de fin juin au début juillet. Résultats début juillet

▶ Inscriptions : première semaine de juillet en général

# ***L'affectation post-troisième les critères***

**Pour les sections à capacité limitée, un classement des élèves est réalisé à partir d'un barème fondé principalement sur :**

**Moyennes annuelles des notes de 3<sup>e</sup>**

**Avis du chef d'établissement  
(motivation, implication dans le projet d'orientation)**

**Avis de gestion**

# ***L'affectation post-troisième*** ***Avis de gestion***

## **Sections rares à recrutement particulier (épreuves, entretien ou dossier spécifique :**

### **2<sup>nde</sup> GT contingentée à recrutement particulier:**

- **2<sup>nde</sup> ABIBAC, 2<sup>nde</sup> BACHIBAC, 2<sup>nde</sup> ESABAC**
- **2<sup>nde</sup> internationale anglaise**
- **2<sup>nde</sup> internationale américaine**
- **2<sup>nde</sup> internationale espagnole**
- **2<sup>nde</sup> spécifique Hôtellerie restauration**
- **2<sup>nde</sup> arts appliqués (création et culture design)**
- **2<sup>nde</sup> arts du cirque**

# ***L'affectation post-troisième Avis de gestion***

## **1<sup>ère</sup> année de CAP et 2<sup>nde</sup> professionnelle à recrutement particulier:**

- **CAP coiffure**
- **Bac pro Esthétique cosmétique parfumerie**
  
- **CAP Agent de sécurité**
- **Bac pro Métiers de la sécurité**
  
- **Bac pro Aéronautique : avionique, systèmes et structure**
  
- **CAP Horlogerie**
  
- **CAP Signalétique décor graphisme**
- **Bac pro Artisanat métiers d'art : communication visuelle**
- **Bac pro Artisanat métiers d'art : merchandising visuel**

# ***L'affectation post-troisième***

## ***Exemple de Coefficients retenus pour les vœux***

### **Exemple pour la *2GT arts appliqués***

- ***Français : 8***
- ***Maths : 8***
- ***Histoire-géographie : 2***
- ***LV1 : 6***
- ***LV2 : 2***
- ***Arts plastiques : 2***
- ***Techno : 2***

### **Exemple pour la *2pro MELEC ou MEI***

- ***Français : 4***
- ***Maths : 6***
- ***Histoire-géographie : 3***
- ***LV1 / LV2 : 4***
- ***EPS : 3***
- ***Arts plastiques / musique : 2***
- ***Physique-chimie / SVT / Techno : 8***

# L'affectation post-troisième

## Fiche de vœux



Annexe 9

### FICHE DE SAISIS DES VŒUX PALIER 3EME des élèves scolarisés dans l'académie de Rennes

AFFECTATION EN : - première année de CAP  
- seconde professionnelle  
- seconde générale et technologique

Étiquette ou renseigner les éléments suivants

**Établissement**  
Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
  
Cachet de l'établissement

N° Etablissement :

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

N° identifiant élève : \_\_\_\_\_ Sexe F  G

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Bourse oui  non

Nom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

LV1 : \_\_\_\_\_ LV2 : \_\_\_\_\_

**Classe d'origine :**

3<sup>ème</sup> de collège

3<sup>ème</sup> ULIS collège

3<sup>ème</sup> de LP (prépa-pro)

3<sup>ème</sup> sego

1<sup>ère</sup> année de CAP

Autre (MLDS), précisez : \_\_\_\_\_

**Rappel :** l'affectation post-3<sup>ème</sup> est soumise à la décision d'orientation prise par le chef d'établissement ou par la commission d'appel. Le chef d'établissement veille à la cohérence des vœux d'affectation saisis dans AFFELNET-lycée avec la décision d'orientation. En cas d'appel en cours (commissions le 18 juin 2018), des vœux sont néanmoins saisis qui pourront être modifiés avant les commissions d'affectation du 20 juin. L'établissement d'origine communique à la DSDEN (DVEL) les vœux d'affectation à modifier en fonction de la décision de la commission d'appel.

Y a-t-il un dossier médical ? oui  non

Si oui :

1) demande d'affectation en 2<sup>ème</sup> GT à titre dérogatoire - cf. page 2/15 et imprimé de demande de dérogation

2) demande d'affectation en 2<sup>ème</sup> Pro ou CAP - cf. pages 6 et 7/15 et annexes 6, 6bis et 6ter

En cas de saisie manuelle des évaluations pour un élève de 3<sup>ème</sup> :

#### Moyennes des points calculées à partir des bilans périodiques de l'élève\*

disciplines	Français	Maths	H-Géo	LV1	LV2	EPS	Arts plastiques	Éducation musicale	SVT	Techno	Phys.-Chim.	Découverte Pro
Nombre de points												

\*NN" non noté pour toute note manquante

**\* Convertir les notes de chaque bilan périodique en points, selon la règle suivante :**

Notes par discipline	Groupes de niveau	Nombre de points
0 ≤ Note < 5	Groupes 1 : objectifs non atteints	3 points
5 ≤ Note < 10	Groupes 2 : objectifs partiellement atteints	8 points
10 ≤ Note < 15	Groupes 3 : objectifs atteints	13 points
15 ≤ Note ≤ 20	Groupes 4 : objectifs dépassés	16 points

**\* Puis faire la moyenne des points.**

Exemple : En français, Trim1 = 8 de moyenne, Trim 2 = 8 de moyenne, Trim 3 = 11 de moyenne.  
Points à saisir dans Affelnet = (8 pts + 8 pts + 13 pts) / 3 = 9,66 points.

Nom - Prénom :

• Pour les élèves de MLDS  
- 3 notes : français, maths, technologie

• Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP[A]  
- Notes de l'année en cours - ("NN" non noté pour toute note manquante)

Pour les élèves de la MLDS et les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP, les notes seront automatiquement converties en points par AFFELNET

En cas de saisie manuelle des évaluations pour un élève de 3<sup>ème</sup> :

#### HUIT COMPOSANTES DU SOCLE COMMUN – Évaluation de fin cycle 4 (élèves de 3<sup>ème</sup>)

	Maîtrise insuffisante : 10 points	Maîtrise fragile : 25 points	Maîtrise satisfaisante : 40 points	Très bonne maîtrise : 50 points
Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit				
Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps				
Méthodes et outils pour apprendre				
Formation de la personne et du citoyen				
Systèmes naturels et les systèmes techniques				
Représentations du monde et l'activité humaine				

Pour les élèves de la MLDS et les élèves de 1<sup>ère</sup> année de CAP, aucune évaluation n'est à saisir pour les composantes du socle (attribution automatique de maîtrise satisfaisante).

**Mentions légales :**

Le responsable de l'application AFFELNET-Lycée permettant le traitement des données nécessaires aux procédures d'affectation est le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La finalité de l'application AFFELNET-lycée est de faciliter la gestion des demandes d'affectation des élèves en classes de 2<sup>ème</sup> et 1<sup>ère</sup> (professionnelles, générales et technologiques) et en 1<sup>ère</sup> année de CAP ainsi que les décisions par le biais d'un algorithme. Elle a également une finalité statistique. Les destinataires des données individuelles saisies et contenues dans l'application AFFELNET-lycée sont : les services gestionnaires de l'affectation de la DSDEN et du rectorat, l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation, l'établissement d'origine, le CFA demandé et le CIO du secteur. Les personnes habilitées du ministère sont destinataires des données statistiques. Les droits dont disposent les personnes à l'égard de ces données (les droits d'opposition, d'accès, de rectification, de suppression) s'exercent auprès du directeur académique des services de l'éducation nationale, représentant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Les informations recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives intermédiaires pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.



# L'affectation post-troisième

## Fiche de vœux

Nom – Prénom :

A renseigner par l'établissement d'origine :  
CODE DE LA ZONE GÉOGRAPHIQUE DE L'ÉLÈVE

--	--	--	--	--	--	--	--

VŒUX D'AFFECTATION (6 vœux maximum)				Avis du chef d'établissement (*) (2)	Avis de gestion (*) (3)	
Ordre des vœux	2 <sup>nd</sup> e générale et technologique ou 2 <sup>nd</sup> e spécifique	2 <sup>nd</sup> e professionnelle	1 <sup>ère</sup> année de CAP	Etablissement ou CFA (1) demandé	1 valeur pour chaque vœu barème avec note	"100" pts, "1000" pts ou "9900" pts ou "pré-inscription"
	Précisez le 2 <sup>e</sup> enseignement d'exploration souhaité ou Arts du cirque, création culture design, EPS	Précisez les spécialités professionnelles du Bac pro ou du CAP souhaité				
1	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu* :	Code vœu* :				
2	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu :	Code vœu :				
3	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu :	Code vœu :				
4	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu :	Code vœu :				
5	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu :	Code vœu :				
6	Dérogation oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Boursier <input type="checkbox"/> Parcours scol. Particulier <input type="checkbox"/> Fratrie <input type="checkbox"/> limite de secteur <input type="checkbox"/> Convenance pers. <input type="checkbox"/>			Internat : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
	Code vœu :	Code vœu :				

(\*) "Code vœu", "avis du chef d'établissement" et "avis de gestion" : renseignés par l'établissement d'origine.

(1) Un vœu vers un CFA précis implique que les coordonnées des parents seront communiquées au CFA. Tout vœu d'apprentissage nécessite de contacter dès que possible le CFA pour débiter la recherche d'une entreprise.

(2) Avis du chef d'établissement : - 2000 pts = "A" : Très favorable. Les démarches aboutissent à une concordance entre demande et profil de l'élève. / - 1500 pts = "B" : Favorable. Des démarches d'information. / - 1000 pts = "C" : Réservé. Peu ou pas de démarches.

(3) Avis de gestion = recrutements particuliers. 9900 pts = "profil permettant une bonne réussite" / 1000 pts = "profil nécessitant un effort sérieux pour s'adapter" / 100 pts = "peu de chance de réussite au regard de la spécificité de la formation".

\* Il sera prononcé par les établissements d'accueil pour les formations suivantes :

- CAP signalétique enseigne décor, CAP coiffure, CAP agent de sécurité, horlogerie
- Bac pro Aéronautique, Bac pro AMA : communication visuelle plurimédia, Bac pro AMA : merchandising visuel, Bac pro Esthétique cosmétique parfumerie, Bac pro Sécurité prévention
- 2<sup>nd</sup>e ABIBAC, 2<sup>nd</sup>e BACHBAC, 2<sup>nd</sup>e ESABAC, 2<sup>nd</sup>e internationale anglais, 2<sup>nd</sup>e internationale espagnol, enseignements d'exploration création culture design, arts du cirque.

\* Pré-inscription. Il est saisi à "Pré-inscrip" : (= 9900 pts) si le bonus pré-inscription est accordé par l'établissement d'origine (circulaire académique p3/15 et liste annexe 1)

Signature du(des)  
représentant(s)  
légal(aux) de l'élève,

Date et signature  
du chef  
d'établissement,

# ***L'affectation post-troisième***

## ***A retenir***

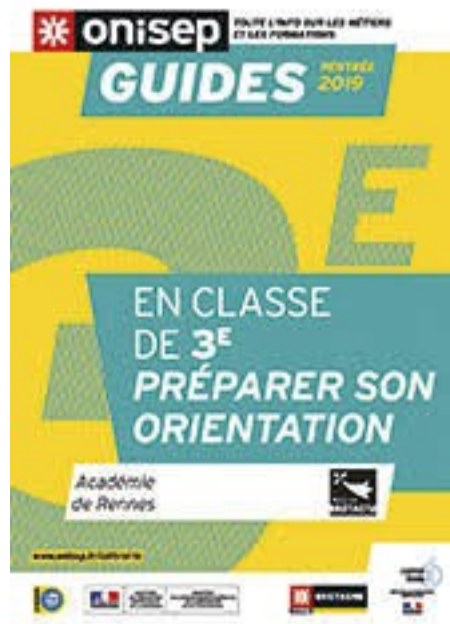
- Pour une demande de 2GT : le **vœu de secteur** doit absolument figurer parmi les vœux de l'établissement
- Ne jamais demander une formation **qu'on ne souhaite pas préparer**, même en dernier vœu
- Ne pas se contenter **de faire qu'un seul vœu** surtout si c'est une formation très demandée
- Faire **des vœux en LP** même si on recherche un employeur pour un apprentissage
- Ne pas oublier **d'aller s'inscrire** dans son nouvel établissement début juillet

# Pour plus d'informations : [ONISEP.fr](http://ONISEP.fr)

Votre Professeur(e) principal(e)  
La Psy-EN de votre établissement  
Le CIO de Quimper



TÉLÉCHARGEMENT



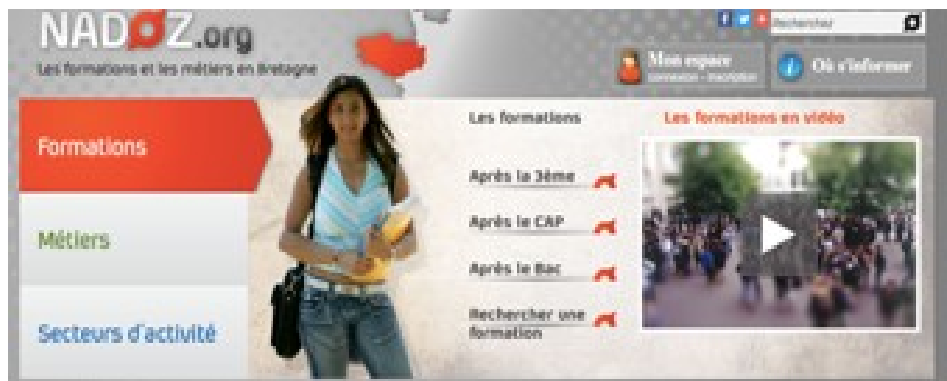
## PRÈS DE CHEZ VOUS



## Les infos près de chez vous

Choisir une région

<http://www.onisep.fr/Guides-d-orientation>



# Des questions....

**HORIZONS 2021 : L'OUTIL QUI AIDE À CHOISIR SES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ**



**TRANSFORMER  
LE LYCÉE  
PROFESSIONNEL**

Former les talents aux métiers de demain



## Quelques sites Internet

[http://www.onisep.fr/Parents/  
quandjepasselebac.education.fr](http://www.onisep.fr/Parents/quandjepasselebac.education.fr)

[www.secondes2018-2019.fr](http://www.secondes2018-2019.fr)

[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

[www.eduscol.education.fr](http://www.eduscol.education.fr)

**Le site du CIO de St Germain en Laye**

***FIN***